

DEMANDE DE TRANSFERT

Cadre réservé à la société

Date de demande initiale :
..... / / 20

Décision du délégué social :

- Raison sociale
- Raison médicale
- Raison technique
- Autres :

→ Merci de compléter en MAJUSCULES.

Titulaire	Conjoint ou cohabitant de fait
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse : N° : Bte : CP : Commune :	
Téléphone/GSM :	
Date de naissance : / /	Date de naissance : / /
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
Nationalité :	Nationalité :
Etat civil :	Etat civil :
Date d'entrée dans le logement occupé : / /	

Enfants faisant partie du ménage

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	A charge
1.			M / F	Oui / Non
2.			M / F	Oui / Non
3.			M / F	Oui / Non
4.			M / F	Oui / Non
5.			M / F	Oui / Non

5.			M / F	Oui / Non
6.			M / F	Oui / Non
7.			M / F	Oui / Non
8.			M / F	Oui / Non
9.			M / F	Oui / Non

Autres personnes faisant partie du ménage

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	A charge	Lien de parenté
1.			M / F	Oui / Non	
2.			M / F	Oui / Non	
3.			M / F	Oui / Non	

Date : le / / 20	Signatures(s) :
Titulaire – conjoint	

**Marquez d'une croix, dans la colonne de droite,
les logements désirés à IXELLES**

Lieux/Quartier	Type	Ascenseur Oui/Non	Nombre de chambres	J'accepte
Boondael				
Immeubles Volta	Appartement	Oui	de 1 à 4 chambres	
Immeuble Relais II	Appartement	Oui	de 1 à 3 chambres	
Immeuble Dons II	Appartement	Oui	de 1 à 3 chambres	
Immeuble av. Bois Cambre	Appartement	Oui	1 et 2 chambres	
Immeuble Tilleuls	Appartement	Oui	flat à 3 chambres	
Immeuble Mélèze	Appartement	Oui	flat à 3 chambres	
Immeuble Boondael	Appartement	Non	flat à 4 chambres	
Immeubles Vandeuken	Appartement	Non	flat à 5 chambres	
Cité Volta	Maison	-	3 chambres	
Site Akarova	Appartement	Non	de 1 à 4 chambres	

Lieux / Quartier	Type	Ascenseur Oui / Non	Nombre de chambres	
Quartier Flagey / Gray				
Immeuble Flagey	Appartement	Oui	flat à 2 chambres	
Immeuble Vivier	Appartement	Oui	flat à 3 chambres	
Immeubles Artisans – 2 Ponts	Appartement	Non	flat à 3 chambres	
Artisans	Maison	-	3 chambres	
Quartier de l'Aulne				
Immeubles Aulne	Appartement	Oui	1 à 4 chambres	

Jusqu'à quel étage pouvez-vous monter sans disposer d'un ascenseur ?

Entourer : 1^{er} étage - 2^e étage - 3^e étage - 4^e étage

**Marquez d'une croix dans la colonne de droite
les logements désirés à UCCLE**

Lieux / Quartier	Type	Ascenseur Oui / Non	Nombre de chambres	
Stalle (Van Ophem)	Maison	-	3 chambres	
(Puysseleer)	Appartement	Non	1 chambre	
Saint-Job	Appartement	Non	1 et 2 chambres	
Homborch	Appartement	Oui	de 1 à 3 chambres	
	Appartement	Non	de 1 à 3 chambres	
	Maison	-	de 1 à 5 chambres	
Alisiers / Sophoras	Maison	-	3 chambres	
Melkriek	Appartement	Oui	flat à 2 chambres	
	Maison	-	de 3 à 5 chambres	
Melkriek (3 Rois)	Appartement	Non	de 1 à 3 chambres	
	Maison	-	4 chambres	
Merlo (Neerstalle)	Appartement	Oui	flat à 4 chambres	
Bourdon (Château d'Or)	Appartement	Non	1, 2 et 4 chambres	
Moensberg	Appartement	Non	de 1 à 4 chambres	

Jusqu'à quel étage pouvez-vous monter sans disposer d'un ascenseur ?

Entourer : 1^{er} étage - 2^e étage - 3^e étage - 4^e étage

PROCEDURE EN MATIERE DE TRANSFERT

Introduction de la demande :

Les demandes de transfert doivent être introduites au moyen du présent questionnaire au Service Locatif de BinHôme et au nom de la famille.

Elles concernent des personnes habitant un logement adapté à leur composition de ménage, c'est-à-dire avec un nombre de chambres à coucher correct, qui souhaitent déménager vers un logement du même type pour une raison d'ordre social, médical ou technique.

L'attribution :

Dès réception d'un rapport positif de la part du Service Social, le Service Locatif enverra la convocation officielle par lettre recommandée avec copie par simple pli en demandant de se manifester endéans les 5 jours.

Le refus ou non réponse :

En cas de refus non motivé ou non réponse, la demande de transfert sera radiée.

Pour accord,

Date : / / 20.....

Signature(s) :

